

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 22
Représentés	: 00
Votes pour	: 22
Votes contre	: 00
Abstentions	: 00

Séance du 1^{er} octobre 2026

Date de convocation : 25 septembre 2026

Objet : Rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE

N°2026-10-01-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le premier octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Sandrine DESSAUD

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de prendre connaissance des rapports d'activités 2025 de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.

Ces rapports ont été mis à disposition de tous les membres du conseil municipal en Mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, décide :

De prendre acte de la communication des rapports d'activités 2025 de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.

De notifier cette délibération à Madame La Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.

Délibéré en séance les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès le 1^{er} octobre 2026
Corinne CHABAUD
Maire de Mollégès

